

La chapelle - Bref historique :

Avant la chapelle actuelle, il existait une autre chapelle, dédiée à St Nicolas et située au milieu du village, au bord du ruisseau.

Souvent inondée, jugée trop petite et trop vétuste puis en trop mauvais état, elle est finalement détruite en 1758.

La construction de la nouvelle chapelle, toujours dédiée à St Nicolas, s'achève en 1764.



Différents travaux d'entretien ont été réalisés en 1890, 1908, 1980.
Elle a été restaurée en 1992 par l'Association du Clocher.

La cloche, « Marie », fondue en 1821 à Metz, a été protégée par les habitants, durant les deux grandes guerres, qui l'ont cachée successivement dans la Nied et sous un tas de charbon.

La messe était encore célébrée à Loutremange, notamment lors de la « Fête Dieu », par le père Epiphane Ayi Akakpo, curé de la communauté de paroisses Saint Pierre des Deux Nied, de 2007 à 2013.

A propos de Loutremange :

Il semble que cette localité soit très ancienne car elle est déjà mentionnée en 875 et son existence remonterait à l'époque gallo-romaine.

Au Xème siècle, Loutremange échet au Duché de Lorraine auquel il appartiendra, sans en être jamais séparé, jusqu'à son rattachement à la France, en 1766.

Loutremange était un fief de la châtellenie de Boulay et faisait partie de la seigneurie de Varize.

Loutremange semble avoir été, à l'origine, une possession de l'abbaye St Vincent de Metz, comme le témoignent les armoiries communales.

Au moment de la Révolution, la paroisse de Varize est composée de huit villages :

Varize, qui, à côté de l'église paroissiale, compte encore une chapelle castrale ; **Bannay** (chapelle bénéficiale) ; **Vaudoncourt** ; **Morlange** (chapelle et cimetière) ;

Brouck, qui, possédant une chapelle et 189 habitants, voudrait un vicaire résident ;

Halling (chapelle) ; **Loutremange** (chapelle) ; **Helstroff** avec un vicaire résident, chargé encore d'une dernière annexe, Macker, où réside un ermite du nom de Chemel.

En tout, 1924 habitants.

(*Le Clergé de la Moselle pendant la Révolution - Paul Lesprand, chanoine honoraire - directeur des études au Petit Séminaire de Montigny - 1939*)

Les conseils municipaux de Loutremange, le 27/11/1978, et de Condé-Northen, le 29/1/1979 ont décidé de fusionner. Par la suite, « pour faire coïncider les limites paroissiales avec les limites civiles, Loutremange est détaché de la paroisse de Varize pour faire désormais partie de la paroisse de Condé-Northen ».

(*ordonnance épiscopale du 4 février 1983*)